



Conditions et frais d'adoption

- Adoption sous contrat association
- Participation aux frais vétérinaires
 - Identification (implantation de la puce électronique)
 - Primo vaccination (typhus – coryza)
 - Vermifuge
 - Déparasitage
- Le coût est de 115,00 €
- Cotisation pour l'association de 15,00 €
- **Soit un total de 130 par chaton, si adoption de deux chatons, une seule cotisation sera demandée soit 245,00 €**
- Si le chaton reçoit son rappel de vaccin un mois après la primo vaccination, le coût sera de 130,00 € plus 15,00 € soit **145,00 €**
- **Obligation de stériliser le chaton à l'âge de SIX MOIS avec renvoi de l'attestation de stérilisation complétée par le vétérinaire qui aura pratiqué l'opération dans les 15 jours.**
- Si adoption d'un chaton ou chat stérilisé par l'association, le coût sera de :
 - Identification – primo vaccination – stérilisation
 - Pour une femelle le coût sera de **200,00 €**
 - Pour une femelle avec le rappel de vaccin le coût sera de **220,00 €**
 - Pour un mâle le coût sera de **180,00 €**
 - Pour un mâle avec rappel de vaccin le coût sera de **200,00 €**
- Les chatons à l'adoption sur le site web www.leschatonsdechabidou.be à l'âge de six semaines et seront visitables à partir de la publication.
- Si vous souhaitez adopter un chaton ou chat chez « les chatons de chabidou » vous trouverez un formulaire à me retourner sur le site web dans la page contact.